

Accéder à la recherche par mot-clé

La zone centrale de recherche sur la page d'accueil n'a pas changé.

En dessous de la barre de recherche, les cartouches roses sont cliquables et vous proposent une sélection de mots-clés



La fonctionnalité est présente à l'intérieur des pages du site, son accès n'a pas changé non plus.



Comprendre les résultats de recherche

Le mot clé est surligné en couleur.

La gestion des synonymes est pris en compte également

Exemple : si vous tapez « illétrisme » dans la zone de recherche, le système comprendra qu'il faut rechercher « illettrisme » et sera en mesure d'afficher tous les types de contenus avec ce mot clé ; idem pour l'ensemble des acronymes tels que CPF, CPA, ASS, ARE, CPRDFOP, etc.....

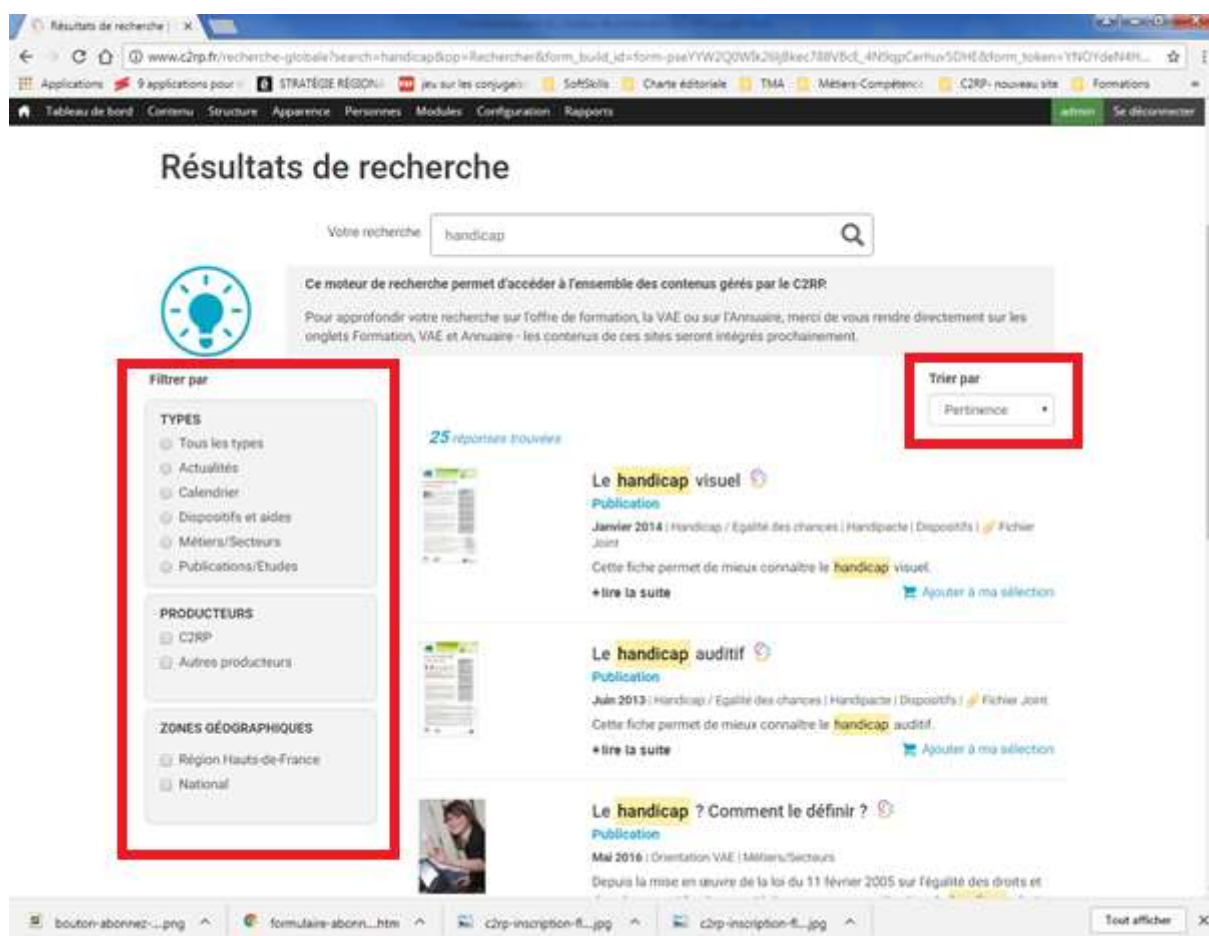
Ce système est généré via un fichier directement géré par nos soins.

Une fois votre mot clé tapé, le listing qui s'affiche est une combinaison entre pondération et pertinence.

Pertinence = Apparaissent d'abord les contenus où le(s) mot(s) sont cités le plus de fois
Pondération = le mot clé n'a pas le même poids selon qu'il est cité dans le titre, dans l'accroche ou dans le descriptif long ; les poids sont répartis de la façon suivante :

1. Poids lourd – le titre
2. Poids moyen – l'accroche
3. Poids léger – le descriptif derrière le lien « en savoir plus »

Trier / filtrer son résultat de recherche



La page de résultat a été allégée.

Deux actions sont possibles sur le listing du résultat de recherche :

1. Les tris : le tri sur la pertinence est proposé par défaut (le nombre de fois où est cité le mot clé choisi), il est possible de choisir le tri par date (du plus récent au plus ancien), ils ne sont pas cumulables ; ils ne réduisent pas le nombre de résultats de recherche mais proposent un tri différent.
2. Les filtres : ils sont disponibles sur le type de contenu, sur les producteurs et sur la zone géographique ; ils sont cumulables ; ils réduisent le nombre de résultats de recherche

Savoir quel contenu est repris dans le moteur de recherche

Sont indexés toutes les pages du site à l'exception :

Des articles de presse (<http://www.c2rp.fr/c2presse-revue-de-presse>)

De l'offre de formation (<http://www.c2rp.fr/formations>)

Des lieux d'accueil et d'information et de conseil en hauts-de-France : l'annuaire

(<http://www.laio.c2rp.fr/>)